



Jours: 14
Prix: 1455 USD
Vol international non inclus
Confort: ★★★★★
Difficulté: ★★★☆☆
📍 Culture

Jour 1.



Delhi 📍

- Arrivée à l'aéroport international de Delhi. Après un accueil traditionnel 'Swagat', nous sommes transférés à notre hôtel pour le check-in.

Reste de la journée libre.

🏠 Hébergement | Taj Princess

Jour 2.



Delhi 📍

✈️ 610km - ⌚ 1h 30m

Leh 📍

- Check-out de l'hôtel et transfert à l'**aéroport** pour prendre le vol pour @[Leh](leh)

☕ Petit déjeuner | Taj Princess

🍴 Dîner | Hotel Mansarovar

🏠 Hébergement | Hotel Mansarovar

Jour 3.



Leh 📍

- Après le petit déjeuner, nous entamons la visite du **monastère de Thiksey** qui est un splendide gumpa. Ce monastère est attaché à Gelug Sect qui appartient au bouddhisme tibétain, niché sur le sommet d'une colline dans le village communément appelé Thiksey qui est approximativement à 20 Kms de Leh. Afin de bien s'acclimater, nous partirons pour une petite promenade d'environ 02-03 Kms et visitons le **monastère de Shey**. Puis, nous visitons le palais de Shey, situé à environ 15 km au sud de Leh. C'était la capitale estivale de Leh dans le passé. Après la visite, nous retournons à l'hôtel. Le reste de soirée est libre. Nuit à l'hôtel.

☕ Petit déjeuner | Hotel Mansarovar

🍴 Dîner | Hotel Mansarovar

🏠 Hébergement | Hotel Mansarovar

Jour 4.



Leh 📍

☕ Petit déjeuner	Hotel Mansarovar
🍴 Dîner	Hotel Mansarovar
🏠 Hébergement	Hotel Mansarovar

Jour 5.



Leh 📍

☕ Petit déjeuner	Hotel Mansarovar
🍴 Dîner	Hotel Mansarovar
🏠 Hébergement	Hotel Mansarovar

Jour 6.



Leh 📍

🚗 60km - ⌚ 2h 10m
Alchi 📍

☕ Petit déjeuner	Hotel Mansarovar
🍴 Dîner	Alchi Resort
🏠 Hébergement	Alchi Resort

Jour 7.



Alchi 📍
3km - ⌚ 4h
Yangthang 📍

☕ Petit déjeuner	Alchi Resort
🍴 Déjeuner	Préparé par l'équipe
🍴 Dîner	Préparé par l'équipe
🏠 Hébergement	Camping

Jour 8.



Yangthang
20km - ⌚ 6h 30m
Hemis Shukpachan

Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
Déjeuner	Préparé par l'équipe
Dîner	Préparé par l'équipe
Hébergement	Camping

Jour 9.



Hemis Shukpachan
- ⌚ 4h 30m
Ang Tingmosgam

Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
Déjeuner	Préparé par l'équipe
Dîner	Préparé par l'équipe
Hébergement	Camping

Jour 10.



Ang Tingmosgaam
- ⌚ 5h 30m
Skindyang

Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
Déjeuner	Préparé par l'équipe
Dîner	Préparé par l'équipe
Hébergement	Camping

Jour 11.



Skindyang
 100km - ⌚ 2h 20m
Leh

Petit déjeuner	Préparé par l'équipe
Dîner	Hotel Mansarovar
Hébergement	Hotel Mansarovar

Jour 12.



Leh - Delhi

Delhi - Agra

☕ Petit déjeuner | Hotel Mansarovar

🏠 Hébergement | Howard Plaza

Leh 📍

✈️ 610km - ⌚ 1h 30m

Delhi 📍

🚗 250km - ⌚ 5h 30m

Agra 📍

Jour 13.



Agra 📍

🚗 188km - ⌚ 2h

Delhi 📍

- Aujourd'hui, nous pouvons rayer la visite du Taj de notre liste, car nous avons enfin l'occasion de le visiter. Nous nous levons tôt pour aller admirer cette merveille architecturale fait de marbre blanc. Le Taj Mahal, symbole de l'amour éternel, se trouve sur la rive sud du fleuve Yamuna. Il fut construit par le 5ème empereur Moghol, **Shah Jahan**, en mémoire de sa femme bien-aimée, **Mumtaz Mahal**, décédée en couche en 1631. Le charisme de l'étonnant Taj Mahal continue toujours de fasciner les visiteurs, surtout ceux qui le voient pour la première fois.

Par la suite, nous visitons Fort d'Agra, un mélange d'architecture Rajput et Mughal. Cette œuvre originale appartenant aux Rajputs a été rénovée de temps en temps par différents empereurs Moghols avec du grès rouge, des briques et le beau **marbre de Makarana**.

- À notre arrivée à l'aéroport de **Delhi**, nous sommes transférés à l'hôtel. Une journée de détente où nous pouvons découvrir la ville à notre guise. Nous passons la nuit à l'hôtel.

☕ Petit déjeuner | Howard Plaza

🏠 Hébergement | Taj Princess

Jour 14.



Delhi 📍

- Check-out de l'hôtel et transfert à l'aéroport international pour monter à bord du vol retour.

☕ Petit déjeuner | Taj Princess

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-3	4-5	6-8	9-12
1755 USD	1625 USD	1565 USD	1455 USD

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 40% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.